

Compétences attendues Dans le cadre d'une activité médiée par l'engin, concevoir, produire et réaliser individuellement une production alliant les qualités optimales d'exécution et d'interprétation dans le respect des règles comportementales. Maîtriser et optimiser les moyens propres à l'écriture chorégraphique afin de communiquer à autrui.		PRINCIPE D'ELABORATION DE L'EPREUVE ✚ En utilisant un engin au choix, la candidate devra présenter une production chorégraphique individuelle. ✚ Elle présentera au jury son projet de chorégraphie sur la fiche annexée (en utilisant les sigles du code FIG 2005/2008). ✚ A la suite de la production, un entretien de 15 mn avec un jury de deux professeurs permettra d'évaluer les connaissances de la candidate			G.R.																													
		REGLEMENT TECHNIQUE <ul style="list-style-type: none"> • Code de référence : code FIG 2005/2008 • La chorégraphie devra comporter au moins 10 difficultés • La candidate a un seul passage • Durée de la chorégraphie : de 1mn 00 à 1mn 30. 		<ul style="list-style-type: none"> • Praticable : 13 m x 13 m • Normes de l'engin : Cf. Normes FIG. Apporter son propre engin plus un de remplacement. • Casette ou CD d'accompagnement : prévoir un double portant le nom et le prénom de la candidate. • Tenue : justaucorps ou académique, jupette autorisée, 1/2 pointes ou pieds nus. 																														
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 3																														
3 pts	VALEUR TECHNIQUE Les difficultés	La candidate devra réaliser 10 difficultés du code FIG 2005/2008, dont 50% dans le groupe corporel obligatoire																																
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Valeur des difficultés</th> <th>Valeur des 10 difficultés</th> <th>Note / 3 pts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>A= 0.10</td><td>2.00</td><td>3.00</td></tr> <tr><td>B= 0.20</td><td>1.70</td><td>2.50</td></tr> <tr><td>C= 0.30</td><td>1.40</td><td>2.00</td></tr> <tr><td>D= 0.40</td><td>1.20</td><td>1.75</td></tr> <tr><td>E= 0.50</td><td>1.00</td><td>1.50</td></tr> <tr><td></td><td>0.90</td><td>1.25</td></tr> <tr><td></td><td>0.80</td><td>1.00</td></tr> <tr><td></td><td>0.70</td><td>0.75</td></tr> <tr><td></td><td>0.60</td><td>0.50</td></tr> </tbody> </table>	Valeur des difficultés	Valeur des 10 difficultés	Note / 3 pts	A= 0.10	2.00	3.00	B= 0.20	1.70	2.50	C= 0.30	1.40	2.00	D= 0.40	1.20	1.75	E= 0.50	1.00	1.50		0.90	1.25		0.80	1.00		0.70	0.75		0.60	0.50	Il est possible de présenter plus de 10 difficultés, mais seules les 10 meilleures seront prises en compte. Ne seront prises en compte que les difficultés inscrites sur la feuille	
Valeur des difficultés	Valeur des 10 difficultés	Note / 3 pts																																
A= 0.10	2.00	3.00																																
B= 0.20	1.70	2.50																																
C= 0.30	1.40	2.00																																
D= 0.40	1.20	1.75																																
E= 0.50	1.00	1.50																																
	0.90	1.25																																
	0.80	1.00																																
	0.70	0.75																																
	0.60	0.50																																
			Pénalités : Insuffisance du groupe corporel obligatoire : 0.50 pt Difficulté manquante : 0.20 pt																															
5 pts	VALEUR ARTISTIQUE La candidate devra montrer ses capacités à faire des choix : éléments corporels et à l'engin, espace, temps, support musical, pour nourrir son projet chorégraphique et créer des effets.	Exploitation de la musique : 1 pt Composition de base : 2 pts <ul style="list-style-type: none"> - Variété des éléments (utilisation de toutes les familles corporelles et à l'engin) - Variété des énergies - Variété du traitement de l'espace - Variété des prises d'information - Travail équilibré des 2 mains 		Utilisation des CAP : 2 pts max Ne seront prises en compte que les CAP inscrites sur la feuille Cf. code FIG 2005/2008																														
			Note /2pts CAP 4.5 à 5=2.0 pts CAP 3.5 à 4=1.5 pt CAP 2.5 à 3=1.0 pt CAP 1.5 à 2=0.5 pt																															
		Le projet technique domine le projet artistique																																
7 pts	EXECUTION Réalisation du projet La relation corps \ engin met en valeur la logique d'enchaînement d'actions dans des mises en œuvre diversifiées du mouvement	- Le travail corporel est en amplitude et sur 1/2 pointes avec des variétés de dynamisme - L'engin travaille loin du corps, l'élève est capable de perdre le contact avec l'engin un certain temps (élément corporel simple pendant l'envol, sans gêner ou interrompre la trajectoire de l'engin)		Respect et utilisation du thème Cohérence entre le projet technique et le projet artistique Jeu avec le public																														
5 pts	CONNAISSANCES La candidate sera interrogée sur les 3 compétences suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Chorégraphe - Gymnaste - Juge 	<ul style="list-style-type: none"> • Les aspects techniques et réglementaires de la GR (à partir de la fiche du projet de chorégraphie). • La spécificité de l'activité • L'intérêt personnel à la pratique de la GR (plan corporel, émotionnel...) • La connaissance du haut niveau comparé à la pratique personnelle. • L'entraînement spécifique de la GR. 																																
		Présentation sommaire du mouvement à partir de la feuille. Connaissances approximatives sans arguments. 0 pt	Projet présenté avec clarté. Fait preuve de connaissances techniques. 2.5 pts	Projet présenté avec clarté. Fait preuve de connaissances techniques et de stratégies de construction de l'enchaînement par rapport au code. 4 pts																														